



Doc. 13545

24 juin 2014

La détérioration de la situation des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la démocratie en Azerbaïdjan

Déclaration écrite n° 577

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Les membres soussignés expriment leur profonde préoccupation en matière de manque de respect persistant par l'Azerbaïdjan de ses obligations et engagements.

Les rapports alarmants sur la détérioration et l'aggravation de la situation concernant la liberté d'expression et de réunion, les harcèlements continus, les détentions arbitraires et l'emprisonnement quotidien par les autorités azerbaïdjanaises, en vue de faire taire l'opposition et les médias indépendantes, ainsi que les restrictions accrues envers l'activité des organisations non gouvernementales et la répression sévère appliquée à l'égard de la société civile, demandent l'action immédiate de l'Assemblée parlementaire par tous les moyens disponibles.

L'Assemblée a déjà appelé les autorités azerbaïdjanaises à respecter leurs engagements et les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe. Il est déplorable qu'aucun progrès réel n'ait été enregistré. Néanmoins, avant et pendant la présidence azerbaïdjanaise au Conseil de l'Europe, la situation s'est encore aggravée.

C'est pourquoi nous appelons l'Azerbaïdjan à respecter la liberté de la presse et des médias ainsi que la liberté d'expression, à faire correspondre sa législation, en particulier les lois sur la diffamation, sur les organisations non gouvernementales et sur la liberté de réunion aux normes du Conseil de l'Europe et à la jurisprudence de la Cour, en entière coopération et compte tenu des avis de la Commission de Venise, ainsi qu'à mettre en œuvre les recommandations figurant dans le rapport du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe sur l'Azerbaïdjan.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
ABAD Damien, France, PPE/DC
BLONDIN Maryvonne, France, SOC
ČIGĀNE Lolita, Lettonie, PPE/DC
CROZON Pascale, France, SOC
FINCKH-KRÄMER Ute, Allemagne, SOC
FLYNN Paul, Royaume-Uni, SOC
FOURNIER Bernard, France, PPE/DC
FRANKEN Hans, Pays-Bas, PPE/DC
GARÐARSSON Karl, Islande, ADLE
GROSS Andreas, Suisse, SOC
HOVHANNISYAN Arpine, Arménie, PPE/DC
HOVHANNISYAN Vahe, Arménie, ADLE
HÜBINGER Anette, Allemagne, PPE/DC
KARAPETYAN Naira, Arménie, PPE/DC
LE BORGN' Pierre-Yves, France, SOC
LOKLINDT Lone, Danemark, ADLE
MITCHELL Olivia, Irlande, PPE/DC
NAGHDALYAN Hermine, Arménie, NI
PAKOSTA Liisa-Ly, Estonie, PPE/DC
POURBAIX-LUNDIN Marietta, de, Suède, PPE/DC
ROCHEBLOINE François, France, PPE/DC
ROUQUET René, France, SOC
RUSTAMYAN Armen, Arménie, SOC
SASI Kimmo, Finlande, PPE/DC
SHAHGELDYAN Mher, Arménie, PPE/DC
ZOHRABYAN Naira, Arménie, ADLE
ZOURABIAN Levon, Arménie, ADLE

Total = 28

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe